

## Discours de Louise Mushikiwabo, Secrétaire générale de la Francophonie

### *Ouverture de la 45e session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)*

Abidjan, le 8 juillet 2019

---

*(Seul le texte prononcé fait foi)*

Monsieur le vice-Président de la République de Côte d'Ivoire,  
Monsieur le Président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire,  
Monsieur le Président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie,  
Monsieur le Président de l'Assemblée nationale du Sénégal. Monsieur le Doyen, non pas seulement en âge mais aussi en sagesse.  
Monsieur le Maire de Cocody, Merci de l'accueil.  
Monsieur le Secrétaire général parlementaire,  
Monsieur le Ministre en charge de la Francophonie,  
Monsieur le Représentant personnel du Chef de l'État à la Francophonie,  
Mesdames et Messieurs du corps diplomatique,  
Mesdames, Messieurs,  
Chères sœurs, chers frères ivoiriens.

Je tiens tout d'abord à saluer la présence de Son Excellence Monsieur Daniel Kablan Duncan, vice-Président de la République de Côte d'Ivoire qui nous fait l'honneur d'ouvrir cette 45e Session plénière de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie. Merci Monsieur le vice-Président.

Monsieur le vice-Président nous sommes accueillis chez vous toujours avec ce sens de l'hospitalité légendaire qui caractérise ce beau pays. Je vous en remercie très chaleureusement.

Mesdames et Messieurs je suis très heureuse d'être en Côte d'Ivoire, ce pays qui comme beaucoup de pays à travers le monde -et surtout les pays africains- m'ont été d'un grand soutien pour mon arrivée à la tête de la Francophonie. Je suis très reconnaissante à la Côte d'Ivoire qui est aussi mon pays.

Cet important rendez-vous francophone qui se déroule dans votre pays reflète bien la place centrale qu'il occupe au sein de notre grande famille. Votre pays, Monsieur le vice-Président est un membre éminent et actif de la Francophonie institutionnelle depuis ses origines, voilà bientôt cinquante ans. La Francophonie aura 50 ans l'année prochaine. Notre Organisation vous est particulièrement reconnaissante d'avoir su perpétuer les valeurs de paix et d'unité nationale même dans des moments difficiles. Des valeurs si chères à ce Sage de l'Afrique que fut Félix Houphouët Boigny.

À exactement six mois du début de mon mandat, c'est avec beaucoup de plaisir que je prends la parole aujourd'hui, pour la première fois, devant notre auguste Assemblée consultative, voulue par le plus célèbre de nos Pères fondateurs, Léopold Sédar Senghor, qui affirmait en 1966 (et je cite) : « Ce sont les peuples qui, par l'intermédiaire de leurs élus, pousseront les gouvernements à aller de l'avant. Il faudrait réunir, dans une association interparlementaire, les parlements de tous les pays où l'on parle le français. »

Nous voici donc rassemblés ici à Abidjan aujourd'hui. Au sein de la Francophonie institutionnelle, notre Assemblée parlementaire occupe une place de choix. C'est pourquoi, en ma qualité de Secrétaire générale de la Francophonie, de toute la Francophonie, je souhaite que « les parlements de tous les pays où l'on parle le français » jouent pleinement ce rôle moteur au sein des États et gouvernements membres.

Vous êtes, Mesdames et Messieurs les Parlementaires, les vigies de nos démocraties, de toutes nos démocraties, des plus fragiles comme des plus consolidées, car, comme vous le savez, en matière de démocratie, rien n'est jamais totalement acquis. D'ailleurs, la Déclaration de Bamako, notre texte de référence politique, souligne (et je le cite) : « il n'y a pas de mode d'organisation unique de la démocratie [...], dans le respect des principes universels, les formes d'expression de la démocratie doivent s'inscrire dans les réalités et spécificités historiques, culturelles et sociales de chaque peuple. »

C'est dans cet esprit, j'en suis sûre, que vous aborderez le débat autour de ce thème crucial : « Parlements et renforcement de la démocratie ».

Chacun des 88 États et gouvernements membres de la Francophonie, a son histoire particulière que reflètent ses propres institutions. Dans le domaine institutionnel comme dans beaucoup d'autres domaines, c'est cette diversité qui nous enrichit. Et c'est la solidarité qui nous caractérise, par-delà nos différences. La Francophonie c'est la solidarité.

Alors, grâce à ce formidable lien entre nous qu'est la langue française, ce socle et ce ciment de notre Organisation, il nous faut inscrire la Francophonie dans la modernité et l'excellence, en la rendant plus utile et plus pertinente pour nos États et pour nos populations.

Je voudrai remercier le Maître de la parole qui au début de cette belle cérémonie nous a donné des messages très importants ; pour nous mais également pour nos populations. Je suis pour la Francophonie des populations.

Face à la crise que connaît actuellement le multilatéralisme, il est urgent que nous recentrions notre action dans les domaines où notre plus-value est réelle et reconnue, et où notre intervention est attendue et efficace. La recherche de la paix, la démocratie, le respect des droits de l'Homme, la solidarité entre tous les membres de notre grande famille, ce sont-

là les valeurs qui nous rassemblent depuis le projet de nos Pères fondateurs.

C'est autour de ces valeurs que se construit, de jour en jour, la relation étroite entre l'Assemblée parlementaire et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Notre premier objectif commun est la recherche de la paix dans tous nos pays membres.

Dans ce cadre, vous êtes, Mesdames et Messieurs les parlementaires, de plus en plus nombreux à prendre part à l'intense activité de médiation que déploie l'OIF à travers les Missions d'information et de contacts (MIC), en particulier au moment d'échéances électorales cruciales : depuis la dernière session plénière, l'APF a été associée à l'accompagnement du Cameroun, du Mali, d'Haïti, de la République démocratique du Congo, de Madagascar, du Sénégal et du Bénin. C'est cette collaboration entre l'APF et l'OIF qui continuera à aller de l'avant. Vous êtes en outre déjà mobilisés en vue du prochain processus électoral tunisien qui retient toute notre attention : nous souhaitons que l'année prochaine, le Sommet du Cinquantenaire se déroule à Tunis dans un climat apaisé et serein, propice à cette importante commémoration. Tunis capitale de la Tunisie, le pays d'Habibe Bourguiba un des grands fondateurs de la Francophonie.

Toujours dans cette recherche de la paix, nous contribuons activement, à travers nos actions communes de plaidoyer et d'expertise technique, à la stabilisation de la région du Sahel, notamment à travers le G5 Sahel.

Nous menons également un combat commun pour la protection et la promotion des droits et des libertés dans nos États et gouvernements membres. Je suis particulièrement heureuse de notre coopération à Genève, en lien avec le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme qui vise à sensibiliser tous les parlementaires à leurs rôles et responsabilités dans le cadre du suivi de l'Examen périodique universel (EPU). La Côte d'Ivoire a d'ailleurs bénéficié récemment de cet accompagnement et je m'en réjouis énormément.

S'agissant des droits des femmes, je salue à cet égard l'importante activité déployée par le Réseau des femmes parlementaires. Je sais, Monsieur le vice-Président, que cette question vous tient particulièrement à cœur. Je viens moi-même d'un pays, le Rwanda, où 61% des parlementaires sont des femmes, où 50% du Conseil des ministres sont des femmes. C'est avec leur précieuse contribution, leur participation active à tous les niveaux de la vie publique de mon pays, que le Rwanda s'est reconstruit en 25 ans. Je salue les femmes de mon pays, je salue les femmes ivoiriennes, je salue les femmes africaines, je salue les femmes !

Forte de cette expérience personnelle et dans la droite ligne des engagements pris par les Chefs d'État et de gouvernement à Madagascar, au Sommet de la Francophonie en 2016, je vais mettre en place, dès septembre, à l'OIF, l'Unité pour l'égalité entre les femmes et les hommes et je compte sur le Réseau des femmes parlementaires pour collaborer étroitement avec cette Unité.

Monsieur le vice-Président, Mesdames et Messieurs les parlementaires je vous exhorte à éduquer les petites filles. C'est une thématique qui devrait nous occuper tous. L'éducation des filles. Les filles, les femmes sont transformatrices de sociétés. La participation active de l'APF à la Conférence internationale sur l'éducation des filles et la formation des femmes

dans l'espace francophone, organisée à N'Djamena, au Tchad, les 18 et 19 juin, a déjà montré que nous travaillons en parfaite cohérence dans ce domaine si important pour la stabilité comme pour la prospérité de nos pays. Je voudrais remercier le Secrétaire parlementaire pour sa présence à la Conférence de N'Djamena pour son intervention au nom des parlementaires francophones. Merci.

Les femmes sont des actrices de changement et nous embrassons le changement à la Francophonie. Et c'est lorsque tout le monde est admis à participer au changement, que le changement est possible !

La conférence de N'Djamena a permis d'aborder la question de l'état civil qui m'est particulièrement chère, et qui tient à cœur aussi les parlementaires de la Francophonie. Comment peut-on prétendre que tout le monde participe au changement nécessaire dans nos pays, Mesdames et Messieurs, quand des pourcentages importants de nos populations n'ont pas d'existence officielle ? Ces milliers de femmes, d'hommes, de filles et de garçons sans identité doivent retenir toute notre attention ! En poursuivant notre réflexion en vue d'une stratégie commune, nous pourrions déjà mettre en œuvre quelques actions ciblées qui ont fait leurs preuves dans certains de nos pays.

Mesdames et Messieurs les Parlementaires, je voudrais m'arrêter quelques instants sur cette question qui continue de diviser nos membres : je veux parler de l'abolition de la peine de mort. Là encore, dans ce domaine sensible pour beaucoup de nos pays, notre approche, mon approche en tant que Secrétaire générale c'est celle du dialogue, du partage d'expériences, de l'écoute. Je compte beaucoup sur nos réflexions et nos activités communes pour faire avancer, lentement mais sûrement, cet important dossier au sein de la Francophonie.

Je crois beaucoup au sens de l'écoute, de l'échange, c'est cela la Francophonie. Je ne crois pas aux injonctions. Comme je suis persuadée que la Francophonie doit éviter de tenir sur la place publique des débats qui provoquent des clivages surtout entre le Nord et le Sud, Mesdames et Messieurs les parlementaires mon souhait c'est que la Francophonie, cette organisation à base interculturelle, cette organisation basée sur la solidarité, soit une organisation où il n'y a ni Nord ni Sud mais des francophones.

Évitons des débats qui attisent des conflits régionaux, ou encore qui mettent en lumière des différends religieux, culturels ou sociétaux. Nous sommes les mêmes à la Francophonie, nous venons de différentes géographies mais nous sommes une même organisation.

La Francophonie a fait la preuve qu'elle peut porter des plaidoyers très forts sur des sujets fondamentaux et consensuels. Évitons de prendre position sur des débats traités dans d'autres enceintes. La Francophonie ne doit pas être une mini Nations Unies.

À travers un dialogue riche de notre riche diversité, portons ensemble une attention encore plus grande au respect des valeurs qui sont les nôtres, et accompagnons nos pays ou les valeurs qui ne sont pas les nôtres, écoutons, échangeons, allons ensemble. En particulier ceux qui traversent des situations de fragilité. C'est cette approche francophone fondée sur le dialogue, la concertation et le soutien mutuel qui prouve tous les jours sa pertinence et son efficacité. C'est là tout le sens de la solidarité qui nous caractérise.

Je vous remercie.

